



# Le courrier des retraités



n°25

Janvier 2017

## 2017 ? On ne lâche rien !

*Notre section de retraités vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*En France, 2017 sera notamment marquée par les élections présidentielles puis législatives. La CGT rassemble des syndiqués d'opinions diverses, et n'a pas vocation à prendre une position partisane.*

*Pour autant, nous ne pouvons pas rester indifférents à l'avenir que certains nous préparent.*

- ✓ *Les discours de division de l'extrême-droite vont à l'encontre de nos valeurs communes. En effet, lorsque nous défendons les droits des salariés à un emploi, à un bon salaire, à des conditions de travail convenables, à une protection sociale de qualité, à une retraite correcte, il ne saurait être question de conditionner ces droits fondamentaux à un sexe, une couleur de peau, une origine, une conviction religieuse ou une orientation sexuelle. Que penserions-nous d'un juge prud'homme qui donnerait raison ou tort au salarié sur de tels critères ? La lutte contre toute forme de discrimination est dans notre ADN !*
- ✓ *D'autres programmes affichent ouvertement leur volonté de régression sociale : la durée légale du travail, l'âge de la retraite, la protection sociale, l'emploi dans les services publics... sont dans la ligne de mire. Et si d'autres sont moins agressifs, l'expérience de ces dernières années nous montre que les plats servis par un gouvernement ne correspondent souvent pas au menu affiché à l'entrée.*

*Si les résultats politiques ont leur importance, l'histoire nous enseigne que c'est avant tout la mobilisation des travailleurs qui peut faire obstacle au recul social ou permettre les nouvelles conquêtes dont le monde du travail a tant besoin.*

*La CGT est un des rares boucliers dont disposent les salariés pour se défendre, comme nous l'avons encore vu dans la lutte contre les lois Rebsamen, Macron, El Khomri.*



*Face à la désespérance et au fatalisme qui touchent trop de salariés et de retraités, il est important que nous restions groupés, volontaires, dynamiques.*

*L'année 2017 sera ce que nous la ferons ! et loin de respecter une quelconque trêve électorale nous avons bien l'intention d'en faire une année où les jeunes, les salariés, les retraités feront entendre leur volonté commune de progrès et de justice sociale.*

*Fraternellement  
Bruno Lemerle*

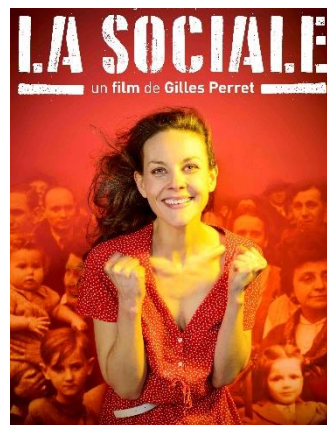
**Attention** Chaque syndiqué trouvera dans cette enveloppe :

- Un questionnaire à compléter et à nous retourner concernant notamment sa participation à l'Assemblée Générale annuelle, sa cotisation 2017, etc ...
- Une enveloppe timbrée pour le retour du questionnaire et les éventuels règlements (repas d'AG, cotisation).
- Ses timbres CGT pour l'année 2017 à conserver.

## 6 décembre : Salle comble pour La Sociale

Rarement vu pour ce genre de film : Salle archi-comble, certains ont assisté à la projection assis sur les marches, d'autres n'ont pas pu rentrer. Le Colisée a dû programmer 4 séances supplémentaires.

- Un film sur la création et l'histoire de la sécu, qui montre ce dont sont capables des travailleurs mobilisés, épaulés par une ferme volonté politique.
- Un film tout à fait d'actualité, car il répond aux programmes de casse de la Sécu actuellement en vigueur ... et en projet !



## 8 décembre : MES, réveil de la Commission de gestion ?

Christian OBERON, qui nous représente à la Mutuelle d'Entreprise de Sochaux a enfin trouvé un certain écho parmi les membres de la commission face aux abus et manquements de AON (gestionnaire) et de Malakoff-Médéric (assureur).



- L'augmentation prévue des cotisations (4 % pour la MES, 8 % pour la MES +) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a pu être réduite de moitié (2 % pour la MES, 4 % pour la MES +). Même si c'est encore trop, cela représente un fort ralentissement par rapport à ce que nous avons eu ces dernières années.
- La commission a adopté une motion dénonçant les difficultés de remboursements (notamment pour les cures) et l'absence de structure locale d'accueil et de renseignement, puisque l'agence Malakoff de Montbéliard ne joue pas son rôle.

A suivre ...

## 12 décembre : Projecteur sur les arnaques du futur hôpital

Notre conférence de presse avec la CGT-Santé a eu un écho important :

- L'Est Républicain a publié les tarifs prévus du parking payant : 10 € par jour, 54 € la carte pour 30 heures, avec un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation pour empêcher tout cumul de périodes non-payantes. Ces révélations ont provoqué de nombreuses discussions dans la population et ont permis de rappeler notre revendication de gratuité.
- Le journal télévisé de France 3 Bourgogne Franche-Comté a relayé notre lettre ouverte aux élus pour saisir la Chambre Régionale des Comptes et sortir du PPP (Partenariat Public Privé) qui va faire le beurre de Vinci et obliger l'hôpital à payer un loyer salé, au détriment des équipements, des effectifs et de l'accueil des usagers.



Vous pouvez retrouver plus d'infos sur notre site internet : <http://retraitescgtpsa.free.fr>

Nous aurons certainement à nous manifester lors de l'inauguration qui aura lieu dans les prochaines semaines.

## 16 décembre : Repas de fin d'année

Nous étions 54 à partager la choucroute (ou autre) à Audincourt pour notre repas fraternel de fin d'année.



Un moment de convivialité et de bonne humeur qui a permis de terminer l'année en chansons !

## **Au Tribunal de Montbéliard**

# **Jeudi 12 janvier : Dominique n'est pas une criminelle**

Dominique Henry était, avec son mari, productrice de lait pour le comté, dans le Haut Doubs. Retraitée, elle reste syndiquée à la Confédération Paysanne.

### **Son combat de paysanne nous concerne**

- Elle agit pour une agriculture respectueuse des hommes (producteurs et consommateurs), des animaux et de la nature.
- Elle refuse les « fermes-usines de 1000 vaches » qui produisent à outrance et concurrencent les petits éleveurs, au mépris de la qualité de l'alimentation.
- Elle refuse dans l'agriculture la logique qui est aussi à l'œuvre dans l'industrie : recherche de la productivité, soumission à la loi du profit maximum et aux intérêts financiers. Le résultat est le même : de moins en moins d'emplois industriels, de moins en moins de paysans.



### **Dominique est poursuivie pour son action syndicale**

- Suite à une action publique de la confédération paysanne à la ferme des 1000 vaches (démontage de la salle de traite sans violence), Dominique et ses camarades ont été trainés devant les tribunaux. En septembre 2015, la Cour d'Appel d'Amiens ne les a sanctionnés que de façon symbolique (une amende avec sursis pour s'être introduits dans une propriété privée) et leur a reconnu le statut de « lanceurs d'alerte ».
- Mais, en garde à vue, Dominique a refusé un prélèvement d'ADN, récemment généralisé alors qu'il était réservé jusque-là aux délinquants sexuels. Comme nous, elle estime qu'une action syndicale assumée ne justifie pas un tel prélèvement.

**Dominique est convoquée jeudi 12 janvier 2017 au tribunal correctionnel de Montbéliard.  
Elle encourt 1 an de prison et 15 000 euros d'amende.**

Comme nos camarades d'Air France, de Goodyear ... elle est victime de la criminalisation de l'action syndicale de la part d'un gouvernement qui voudrait faire taire toute contestation.

**A l'appel de la Confédération paysanne, CGT, FSU, PCF, Parti de Gauche, Ensemble !, Front de Gauche, NPA, Europe Ecologie Les Verts, Alternatiba, Du champ à l'assiette, nous apporterons notre soutien à Dominique le jeudi 12 janvier :**

- ✓ à 10 H, meeting salle Jules Verne à la ZUP de la Petite Hollande avec les prises de paroles de la Confédération Paysanne, du Comité de soutien, de Charles Piaget, d'un généticien (sur les véritables risques des prélèvements d'ADN) ...
- ✓ à 12 H, casse-croûte sur place préparé par la Confédération paysanne
- ✓ à 13 H, manifestation jusqu'au Tribunal
- ✓ à partir de 14 H 30, au Jules Vernes, débat sur les enjeux dans l'agriculture.

## **Jeudi 16 février : Assemblée Générale annuelle au Foyer municipal d'Audincourt de 8H15 à 12H30 suivie d'un repas fraternel**

C'est notre rendez-vous annuel qui permet de faire le bilan de notre activité, de fixer nos orientations pour l'année à venir et d'élire le collectif d'animation de la section ainsi que son secrétaire et son trésorier.

**L'Assemblée générale : un moment important pour s'informer, donner son avis et décider ensemble !**

Le menu du repas : apéro, terrine de canard, rondin de veau aux girolles, fromages, dessert

**Merci de renvoyer le questionnaire joint avec l'enveloppe prévue à cet effet.**



## Elections TPE : derniers jours

Il ne reste plus que quelques jours aux salariés des très petites entreprises pour voter, par correspondance ou par internet.

A chacun de nous de vérifier auprès de nos proches, que dans le tumulte des fêtes, ils n'ont pas oublié de voter et de faire voter CGT !



## Du côté du groupe PSA et de Sochaux

### PSA : Vers des modifications à la « Mutuelle Vitali » ?

Le 18 janvier, la Direction PSA ouvre de nouvelles discussions avec les syndicats sur la Mutuelle Vitali. Un dossier à suivre avec vigilance car les préretraités en congé-senior ont obligatoirement le Contrat Vitali et de nombreux retraités dépendent du contrat « Vitali -maintien de garanties ».

### Sochaux : Des embauches au compte-goutte et des fausses embauches.

Le site de Sochaux/Belchamp est passé de 42 000 salariés en 1979 à 9 100 (!) aujourd'hui. La direction annonce avec grand tapage médiatique qu'elle va recruter 70 personnes en CDI (50 ouvriers, 20 ETAM). Tant mieux pour eux, mais ce n'est pas cela qui va « inverser la courbe » et redonner un avenir industriel à notre région.

Pour essayer de faire bonne mesure la direction ajoute que les agences de travail temporaire (Manpower, CRITT, ...) vont créer une centaine de « CDI intérimaires » (CDII), c'est-à-dire de salariés qui seront intérimaires à vie, et bringuebalés d'usine en usine, sans espoir d'un boulot stable.

**Rappel :** l'accord national dit de « sécurisation de l'emploi » signé en 2013 par CFDT, CFE/CGC et CFTC, a prévu que 4 % des intérimaires pourraient bénéficier d'un CDII

- L'intérimaire en CDII a l'obligation d'accepter toute mission dont le salaire horaire est égal à 70 % du salaire de sa mission précédente. Un système qui ne peut que le tirer vers le bas.
- Entre 2 missions, il est payé au SMIC (ouvrier), à 1,15 SMIC (ETAM) ou à 1,25 SMIC (ingénieur et cadre). En « échange », il n'a plus droit aux indemnités de fin de mission et son agence d'intérim échappe à la taxation sur les « contrats courts ».
- Le seul « avantage » pour lui est que sa garantie (minime) de rémunération lui permet plus facilement un prêt bancaire !

### Sochaux : Congés 2017 en peau de chagrin

La direction utilise sans vergogne la loi El Khomri qui a supprimé l'obligation d'avoir l'accord des délégués pour fractionner les congés : elle annonce 2 semaines d'arrêt de production (du 31 juillet au 15 août), sans garantie réelle pour tous de pouvoir accoler la 3<sup>ème</sup> et encore moins une 4<sup>ème</sup> !

## A noter sur votre agenda

- Jeudi 5 janvier 2017 : **Assemblée Générale de l'Union Locale** à 14 H à l'ancienne mairie d'Audincourt
- Jeudi 12 janvier. **Soutien à Dominique HENRY**
- Jeudi 16 février 2017 : **Assemblée Générale de notre section de retraités**
- Les réunions du collectif retraités du 1er semestre 2017



Jeudi 26 janvier	Jeudi 23 février	Jeudi 30 mars
Jeudi 27 avril	Jeudi 1 <sup>er</sup> juin	Jeudi 29 juin

A 14 H salle au-dessus du syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux.

**Ces réunions sont ouvertes à tous les syndiqués qui veulent participer.**